

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DU 19 SEPTEMBRE 2025**

Présents :

Mmes Blandine LEBARQUE, Lucile MASSET, M. David STOLLE, Christopher MESSIFET, Bagdad BENSEDIK, Nicolas DEMART, pascal VIOT (représentants des usagers),
Mme Martine MELONI et M. Denis CHAMBE (représentants des familles),
M. Xavier DAUCHELLE (représentant de l'Association),
Mme Audrey PLOEGAERTS (représentante des salariés).

Invités à cette réunion :

M. Sylvain BROCHETON (Directeur Général de l'Association),
M. Jean-Marc DAIGRIER (Directeur de l'Etablissement),
Mme Natacha AFRIBO (Cheffe de service paramédical au foyer la Baraudelle),
Mme Sandrine ISTACE (Mandataire judiciaire à l'ADESA des Ardennes),

Excusés : Mme Cynthia BRIMONT, Mme Florence HAUTIER, Mme Claire PILLON

Secrétaire de séance : M. David STOLLE assisté de Mme Mélanie THEVOT



Présentation de M. DAUCHELLE, nouvel administrateur délégué du foyer la Baraudelle. Il remplace M. GOUVERNEUR, aujourd'hui, administrateur de l'IEpm de Bazeilles.



Paroles des résidents

- Actuellement, la porte du pavillon 4 et la porte située à l'entrée du couloir des ateliers se ferment avec le vent. Est-ce qu'une solution va être mise en place ?
M. DAIGRIER indique que des portes antipaniques vont être installées lorsque les travaux du pavillon 1 seront terminés.
- Christelle NAVIAUX, animatrice, sera-t-elle remplacée après son départ ?
Une annonce a été publiée sur le site de France Travail et sur le site Indeed. L'animateur devra s'occuper du Bistrot (animation, échanges avec les partenaires...). Le recrutement d'un nouvel animateur est en cours.

- Quand seront terminés les travaux ?
Les travaux seront finis vers la fin du mois de novembre. L'emménagement dans les nouvelles chambres se fera en début d'année 2026 après le passage de la commission de sécurité.
- Un résident souhaite savoir quand sera réparé le mur de sa chambre.
Le dommage a été causé par un autre résident, avant de faire les réparations, les assurances des deux résidents doivent être contactées.
- Durant les travaux, et en l'absence de pointphone, comment fait-on pour que les familles contactent un résident ?
Les appels des familles passent actuellement par le standard et sont transmis aux résidents via le téléphone sans fil des équipes d'hébergement.
- Lors d'un CVS, si les suppléants ne sont pas assez nombreux pour remplacer les titulaires absents, comment cela se passe-t-il ?
Comme il est stipulé dans le règlement intérieur du CVS, le nombre de représentants des usagers et des familles doit être supérieur à la moitié des membres. Dans le cas contraire, le CVS est convoqué sur le même ordre du jour à une nouvelle réunion.



Entrées et sorties des usagers et du personnel de l'établissement

Résidents :

- Océane CANDAU a quitté l'établissement le 6 septembre 2025.
- Nicolas JDEBLI termine son second stage ce jour en hébergement foyer de vie.

Salariés :

- Démission de Christelle NAVIAUX, animatrice, au 28/09/2025.



Comptes-rendus des différentes commissions

Commission travaux :

Lecture du compte rendu de la réunion du 18 septembre 2025 :

Plusieurs photos de l'avancée des travaux du pavillon 1 sont à l'affichage au café des délices.

La pose des placoplâtres est en cours ainsi que les branchements électriques et d'eaux. Les ouvriers ont commencé la pose des carrelages et des faïences ainsi qu'une première couche de peinture.

Le reste de la pose du carrelage au sol durera environ 3 semaines.

Les faux plafonds seront commencés la semaine prochaine. Il restera ensuite à finir les peintures, poser les portes intérieures et les appareillages aux plafonds.

Les finitions des extérieurs seront faites après la rénovation complète du pavillon 1 : le nettoyage sera fait, les cabanes de chantier seront retirées, les bordures et les enrobés autour du pavillon jusqu'au pavillon 4 seront posés.

La fin du chantier est prévue vers mi-novembre. Les contrôleurs techniques passeront vérifier la sécurité. Une vérification des travaux ainsi que celle des appareils de désenfumage et alertes incendie sera faite.

Un courrier officiel sera envoyé et seront présents afin d'organiser et vérifier les travaux et sa mise aux normes du pavillon : Monsieur le Directeur, un pompier, Madame le Maire d'Attigny, un membre du bureau de contrôle, un représentant du sous-préfet et Monsieur Bocquet.

Lorsque tous les travaux seront terminés, une fête sera organisée pour célébrer les 40 ans de la baraudelle et l'inauguration de la réhabilitation des locaux qui auront commencés en octobre 2021.

Commission repas :

Lecture du compte rendu de la réunion du 10 septembre 2025

Les résidents et les salariés sont très satisfaits des repas proposés. Ils estiment que leur qualité s'améliore régulièrement.

Une vigilance particulière reste à maintenir concernant les quantités services les soirs et les week-ends, ainsi que sur l'assaisonnement de certains plats.

Les résidents ont suggéré au chef d'intégrer aux futurs menus : un tiramisu spéculos, du pain perdu ou une raclette.

Les potages seront réintroduits dans la trame des menus à partir du mois d'octobre prochain.

Les menus sont affichés chaque jour afin de permettre de mettre en lien les remarques des résidents avec les plats consommés.

Le planning des animations a été diffusé et affiché en salle de restauration.

Mise en place d'une boîte à idées afin de recueillir les propositions de recettes transmises par les usagers.

Le repas des résidents et des salariés est programmé le 9 décembre 2025.

Commission vacances :

Lecture du compte rendu de la réunion du 11 septembre 2025

Proposition des séjours pour 2026 :

- Séjour mer début mai, avec 5 ou 6 résidents
- Séjour ski à Palognan la Vanoise avec 5 résidents
- Séjour à l'étranger : Tunisie (Hammamet) fin mai pour 6 résidents
- Séjour au Lac du Der avec 5 ou 6 résidents
- Séjour en Alsace sur la route des vins peut être en juin pour 5 ou 6 résidents

Les résidents ont été placés selon leur demande et en fonction des projets personnalisés de chacun. Les encadrants ne sont pas encore placés afin de laisser la possibilité à tous de se porter volontaire.

Il a également été décidé de passer la participation des résidents pour un séjour de 100€/jour à 120€/jour du fait de l'inflation. Ce montant n'avait pas été modifié depuis 14 ans.

Les séjours sont importants pour les résidents et les salariés et depuis environ 5 ans, les coûts de frais de séjours ont fortement augmenté. Le foyer fera en sorte que chaque résident puisse partir en séjour, soit en diminuant le nombre de jours du séjour, soit en espaçant les dépenses du séjour pour le résident. Les séjours vacances individuels sont beaucoup plus onéreux que les séjours collectifs de l'établissement et la MDPH ne contribue pas pour le moment à une aide pour les départs en vacances. Des chèques vacances peuvent être attribués pour les séjours individuels et sous certaines conditions.



Informations diverses

- Quand sera refait le café des délices ?
Une réunion a été faite avec les ouvriers d'entretien et un planning a été élaboré :
 - Finitions des réparations et pose des alarmes au Bistrot avant l'ouverture prévue le 1^{er} octobre prochain.
 - Rénovation des murs de l'entrée de l'établissement, du café des délices et du couloir devant la salle de réunions.
L'entrée de l'établissement, ainsi que le café des délices seront un peu désorganisés mais les résidents pourront toujours circuler dans le couloir pour se rendre en salle de restauration.
- Peut-on faire en sorte que les personnes extérieures ne se garent pas sur les trottoirs situés dans l'impasse devant l'établissement ?
La rue appartient à la commune, il faut donc demander à la mairie d'Attigny si un marquage des trottoirs peut être fait ou s'il est possible d'installer des poteaux anti-stationnement.
En semaine, la secrétaire du foyer demande aux personnes de ne pas se garer sur les trottoirs.
- M. CHAMBE remercie la direction de l'établissement pour le marquage de la marche en salle de restauration. M. DAIGRIER indique qu'une barrière sera également installée dans les prochains mois pour sécuriser davantage la pente.

Fin de la séance à 11h30.

La prochaine réunion aura lieu le 5 décembre 2025.

Les Secrétaires de séance,

David STOLLE
Mélanie THEVOT

La Présidente du CVS,

Blandine LEBARQUE